

# SÉCURISEZ LA CONCLUSION DES BAUX COMMERCIAUX : FOCUS SUR LES CLAUSES SENSIBLES ?



## Public concerné

Avocats, avocats débutants et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la conclusion de baux commerciaux : annexes, documents obligatoires, négociabilité du bail, ...
- Structurer et rédiger des baux commerciaux (non atypiques)
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des baux commerciaux au regard des réformes et jurisprudences 2014-2024

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : Les clauses dites "élémentaires"
- > Séquence 2 : Les clauses encadrant le loyer
- > Séquence 3 : Point d'alerte sur la répartition "précise" des charges dans le bail
- > Séquence 4 : Revue rapide des clauses de droit commun et d'ordre public

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



# SÉCURISEZ LA CONCLUSION DES BAUX COMMERCIAUX : FOCUS SUR LES CLAUSES SENSIBLES ?

## Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

## Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

## Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

## Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

## Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

## Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



## Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

Avocat inscrit au Barreau de Toulouse, Docteur en Droit, doté d'une double compétence en Droit et Management, Maître Maghia s'est orienté vers le droit des affaires, tant au niveau professionnel (monde de l'entreprise) qu'au niveau de la recherche (Centre de Droit des Affaires de TOULOUSE, UT1 Capitole). Ses domaines d'expertise vont des contrats commerciaux, aux baux, en passant par le droit social, le droit fiscal, le droit des sociétés. Au delà de son engagement envers les entreprises qu'il accompagne, Maître Maghia assure également des formations et a rejoint Juri'Learn début 2022.

## Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

40mn **Séquence 1 : Les clauses dites "élémentaires"**

40mn **Séquence 2 : Les clauses encadrant le loyer**

5 mn Pause

40mn **Séquence 3 : Point d'alerte sur la répartition "précise" des charges dans le bail**

40mn **Séquence 4 : Revue rapide des clauses de droit commun et d'ordre public**

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction  
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 3H

